© Drogues Info Service - 6 octobre 2026

Vos questions / nos réponses

Un père alcoolique

Par Profil supprimé Postée le 04/09/2011 16:22

> VotreBonjour, j'ai 19 ans et mon père est alcoolique depuis au moins autant d'années. Il a maintenant 60 ans et est à la retraite. Il a eu la chance de ne jamais perdre son travail jusqu'à pouvoir être en arrêt maladie prolongé puis en pré-retraite. Ma mère l'a quitté mais ça n'a pu être que bénéfique, il ne la supportait plus. Il a déjà fait 3 cures dans différents centre, en vain. On a déjà tout essayer pour le faire réagir, la compassion et la gentillesse, la limite de la méchanceté, mais c'était pour tenter de l'aider. Depuis que mes parents sont séparés, j'ai trouvé l'échappatoire de rester vivre chez ma mère, et de passer le voir seulement de temps en temps quand je savais qu'il était sobre. C'est lâche et je sais que ce n'est pas l'aider, simplement fermer les yeux devant la réalité mais je ne le supporte plus. Je suis pourtant très gentille avec lui quand il est sobre mais dans le cas contraire je suis désagréable envers lui et ne fait que l'envoyer paître. Que je vive avec lui ou que je sois loin, ça ne change rien, j'ai vraiment l'impression qu'il est indifférent envers ses enfants. Oui car j'ai aussi un frère qui reste vivre chez lui pour le côté pratique, il a la paix il fait ce qu'il veut il prend la voiture, etc... Mon père arrive parfois à ne pas boire pendant une semaine, voire un peu plus, puis il rechute, et ce continuellement. Il a déjà voulu de lui même arrêter, contacté des centres, mais son psy dit qu'il refuse de parler et a baissé les bras. Il a toujours été très solitaire, ne parle pas beaucoup, il n'a aucun ami, a perdu sa mère ce qui n'a rien arrangé, et a toujours été psychologiquement très fragile. J'en ai déjà parlé plusieurs fois avec lui, surtout quand j'étais plus jeune, j'avais beaucoup plus d'espoir qu'aujourd'hui, je ne sais vraiment pas quoi faire pour l'aider, je m'inquiète vraiment pour sa santé et mon moral. J'ai entendu parlé du baclofène, est-ce que cette molécule est prescriptible par n'importe quel médecin ? J'ai l'intention d'aller voir dans un centre social spécialisé dans l'alcoologie pour demander de l'aide, devrais-je en parler avec mon père avant ? J'ai perdu tout espoir et n'a trouvé comme solution que de tenter de me faire une carapace en me détachant de lui, mais c'est mon père et je ne peux pas le laisser mourir à petit feu sans rien faire. Merci beaucoup

---

Mise en ligne le 08/09/2011

Bonjour,

Vous n'êtes ni responsable, ni coupable des difficultés que votre père semble vivre depuis de nombreuses années. Son recours à l'alcool est d'ailleurs probablement très en lien avec ses fragilités, ce malêtre qu'il éprouve et dont vous avez conscience. Aucune cure, aucuns traitements médicamenteux ne règleront à priori à eux seuls ce pourquoi il souffre intérieurement et qui le conduit à avoir recours à l'alcool.

Le Baclofène, dont on entend beaucoup parler dans les médias, suscite beaucoup d'espoir chez les uusagers d'alcool et leur entourage. Cependant, ce myorelaxant qui par ailleurs, semblerait réduire, à doses élévées,

l'envie d'alcool, n'a toujours pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour le traitement de l'alcool. L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS) incite d'ailleurs à la plus grande prudence quant à la prescription à haut dosage de ce médicament. Malgré ces recommandations, certains médecins en centre d'alcoologie ou en libéral, prescrivent du Baclofène à leurs patients hors AMM.

Votre père est, semble-t-il, déjà suivi par un psy mais auquel, apparemment, il refuse de parler. C'est peut-être cet effort là qui lui permettrait de se sentir un peu mieux en lui permettant de se libérer petit à petit de ce qui le fait souffrir au fond de lui. Mais cet effort, il n'y a que lui qui puisse le faire, de la même manière qu'il a accepté à trois reprises de faire l'expérience d'une cure. Il serait intéressant de comprendre mieux pour quelles raisons il ne parle pas à son psy, peut-être ne se sent-il pas à l'aise avec cette personne auquel cas il peut tenter de consulter quelqu'un d'autre. Il est effectivement essentiel de se sentir en confiance pour arriver à se livrer.

Votre idée de contacter vous-même un centre d'alcoologie est tout à fait pertinente si vous faites cette démarche pour vous, par rapport aux souffrances que vous causent les difficultés de votre père. Un accueil et un accompagnement sont tout à fait prévus pour les personnes proches des usagers.

Vous semblez, encore une fois, éprouver de la culpabilité, ainsi que beaucoup d'impuissance, et cela pourrait vous faire du bien de vous dégager de ces sentiment très embarassants et pesants. Des professionnels pourraient vous aider à prendre d'avantage de recul et à réaliser concrètement ce que vous pouvez faire pour lui et où sont vos limites. Si telle est votre envie, rien ne vous empêche d'expliquer cette démarche à votre père.

Dans le cas où vous ne sauriez pas où vous adresser pour aller au bout de cette démarche, vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un centre spécialisé dans l'accompagnement des usagers d'alcool et de leurs proches à Grenoble. Les consultations y sont individuelles (familiales à la demande), confidentielles et gratuites.

Si vous souhaitez plus de précisions ou encore parler davantage de ce qui vous préoccupe, n'hésitez pas à nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Service d'Addictologie Mutualiste des Alpes - SAM des Alpes

34 avenue de l'Europe
Immeuble Le Trident, Bât A
38100 GRENOBLE

Tél : 04 76 12 90 80
Site web : urlz.fr/gsVJ
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 18h - Mardi de 13h à 18h uniquement
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 18h - Mardi de 13h à 18h uniquement
Consultat° jeunes consommateurs : Les mercredi après-midi sont privilégiés mais possibilité de consultation sur le reste de la semaine

Voir la fiche détaillée